

Dossier des membres de ICJ (à rendre le 20/02)

1) Travail écrit

La phase écrite permet la division des États en deux parties : les membres de la défense et les membres de l'accusation. Chaque avocat devra préparer des arguments en faveur de sa position sur la restitution des ressources culturelles.

*Exemple de la phase écrite: dossier d'accusation ou de défense sur un autre sujet :
(Arial 10, longueur d'une page)*

Pays: Brésil
Commission: CIJ
Affaire : Exploitation des Ressources Naturelles en Amazonie

[Introduction, présentation du pays et du contexte]

Le Brésil défend devant la CIJ son droit souverain sur les ressources naturelles de l'Amazonie. Les accusations de surexploitation portées par [Nom du pays plaignant] sont infondées et ignorent nos efforts pour équilibrer développement économique et protection environnementale. [...]

[Résumer les faits et présentation preuves]

L'Amazonie, vaste région située principalement sur le territoire brésilien, est essentielle au développement économique du pays. Le Brésil a pris des mesures pour limiter la déforestation tout en utilisant ses ressources pour réduire les inégalités internes. [...].

Le Brésil dispose du droit inaliénable de gérer ses ressources naturelles conformément à son droit interne. En premier lieu, notre pays agit en conformité avec sa Constitution nationale qui garantit la protection de l'environnement tout en permettant l'utilisation raisonnée des ressources naturelles.[...]

[Argumentation juridique]

1. Souveraineté nationale : L'article 1(2) du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* garantit le droit d'exploiter ses ressources naturelles.

2. Engagement environnemental : Le Brésil respecte ses obligations internationales (Accord de Paris) et établit des programmes de préservation comme le Plan Amazonie Durable.

3. Accusations infondées : Les pays industrialisés, ayant contribué davantage aux crises climatiques, ne peuvent imposer des restrictions injustes à notre développement.

[...]

[Demande à la CIJ]

1. Rejeter les accusations portées contre notre pays.

2. Reconnaître le droit souverain du Brésil sur l'Amazonie.

3. Encourager une coopération internationale équitable pour protéger l'environnement.

[Conclusion]

Le Brésil affirme son engagement envers le développement durable et le respect du droit international, tout en défendant sa souveraineté légitime. [...]

2) Audition des plaignants et défendants

Celle-ci aura lieu le matin du premier jour. Il y aura un temps limité à deux minutes par pays pour présenter sa position. Ce qui permettra de poser les bases de ce que chaque avocat défend ou plaide.